



APAS ONEMA

Association Loi 1901

*Le Nadar – Hall C
5 Square Nadar
94300 VINCENNES*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013

EFICO - Siège : 13, rue des Fermiers - 75017 PARIS

S.A. d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 1 426 000 € - R.C.S. Paris 531 454 254

Inscrite au tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France

N° d'identification intracommunautaire FR 61531454254

Mail : contact@efico-france.fr - Tél. : +33 (0)1 30 72 52 00 - Fax : +33 (0)1 30 72 52 59 - <http://www.efico-france.fr>

APAS ONEMA
Le Nadar – Hall C
5 Square Felix Nadar
94300 VINCENNES

ASSOCIATION LOI 1901

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2013

APAS ONEMA
Le Nadar – Hall C
5 Square Felix Nadar
94300 VINCENNES

ASSOCIATION LOI 1901

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux membres de l'assemblée,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le *31 décembre 2013* sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association *APAS ONEMA*, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à contrôler notamment les méthodes de comptabilisation des dettes fournisseurs et nous nous sommes assurés de l'exhaustivité des opérations comptabilisées au cours de l'exercice et de la justification des opérations relatives à la subvention.

Nous avons obtenu, par sondage, les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées dans les comptes de charges de votre association, grâce notamment, à la mise en œuvre de la procédure de confirmation directe par les tiers, des opérations de l'année. De plus, nous avons réalisé une analyse des procédures et des sondages dans les actions menées par l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

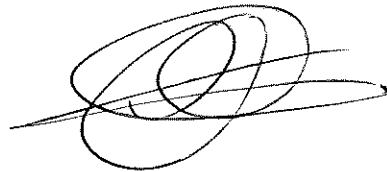
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 25 février 2014,

EFICO
Commissaire aux Comptes



Johanne Aubry

Description de l'exercice		APAS-ONEMA		Dénomination abrégée du budget		1 2		
Valeur de l'exercice		LE NADAR - HALL C 94300 VINCENNES		Dénomination abrégée		1 2		
N° de SIBIP		4 1 3 1 3 7 2 0 9 0 0 0 2 4						Scrup
		Exercice N chofe		N° 1		3 1 1 2 2 0 1 3 3 1 1 2 2 0 1 2		
		Net		Net				
Capitaux et réserves		AA		AA				
Fonds d'établissement		AB		AC				
Fonds de développement		CX		CQ				
Fonctionnement - Investissements simultanés		AF		AG				
Fonds de réserve		AH		AI				
Autres immobilisations corporelles		AJ		AK				
Avances et participations sur opérations à long terme		AL		AM				
Finances		AN		AO				
Contributions		AP		AQ				
Inst. d'épargne de complément - Contrats d'épargne		AR		AS				
Autres participations corporelles		AT	92 932	AV	47 838	45 095	54 046	
Impôts débiteurs en cours		AW		AX				
Actifs et comptes		AX		AY				
Participations et avances selon le mode de mise en paiement		CS		CT				
Autres participations		CI		CV				
Créances rattachées à des participations		BB		BC				
Autres immobilisations		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières		BI		BH				
TOTAL (HD)		BJ	92 932	BK	47 838	45 095	54 046	
Matières premières, approvisionnement		BL		BM				
En cours de production de biens		BN		BO				
En cours de production de services		BP		BQ				
Produits intermédiaires et biens		BR		BS				
Marchandises		BI	4 854	BU		4 854	3 564	
Autres immobilisations financières		BV	22 647	BW		22 647	23 841	
Charges comprises rattachées		BX		BY			68	
Autres immobilisations		BZ	155	CA		155		
Comptes de réserve appelés non affectés		CB		CC				
Autres immobilisations de placement - Titres et actions propres		CD		CE				
Disponibilités		CF	131 881	CG		131 881	136 394	
Charges constatées d'avance - CA		CH	17 954	CI		17 954	31 394	
TOTAL (HD)		CJ	177 491	CK		177 491	195 262	
Fonds d'émission et emprunts - Titres (IV)		CW						
Prêts et avances sur titres - Titres (IV)		CM						
Fonds de compensation - Titres (IV)		CN						
TOTAL GENERAL (IV)		CO	270 424	IA	47 838	222 586	249 308	
Epaves - Titres de placement		CP		CP		CP		
Stocks								
Créances								



Description des comptes APAS-ONEMA		Niveau <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAL PROPRES	Capital social ou fondé (DF) dont verse	DA	47 890	47 890
	Primes d'émission (DF) sur le capital	DB		
	Dotations aux réserves (DF) dont sur le capital social (IS)	IX		
	Reserve légale (DF)	DD	13 890	15 721
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Reserves réglementées (DF) (dont réserve de réévaluation)	DI		
	Autres réserves (DF) (dont réserves de fonds d'échange)	DG	10 400	10 400
	Report à nouveau	DH	60 051	72 930
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(3 988)	(14 710)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées	DK		
	TOTAL (II)	DL	128 243	132 231
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Autres constituations	DN		
	TOTAL (III)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DI		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (SI)	DE	40	
	Emprunts et dettes financiers divers (dont emprunts participatifs) (II)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commande en cours	DW	6 566	8 804
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 959	26 470
	Dettes fiscales et sociales	DY	24 679	27 429
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	52 099	54 375	
TOTAL (IV)	EC	94 343	117 077	
Dotations de conversion passif	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	222 586	249 308	
RESERVES	(1) Fonds de réserve incorporés au capital	EB		
	(2) Fonds { - Réserve spéciale de réévaluation (RSR) - Fonds de réserve de précaution (FRP) - Réserve de réévaluation (RE) }	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Fonds de réserve spéciale des primes d'assurance	IF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance en exercice en an	EG		
(5) Dotations aux réserves contractuelles et autres réserves de banques et CCP	EH			

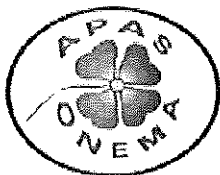


Exercice (mois) : entreprise		APAS-ONEMA		N°			
	Exercice N				Total	Exercice N-1	
	France	Exportations et Importations intercommunautaires					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	IA	78 687	IB	78 687	84 383	
	Produit net de vente {	II		II			
		III	22 938	III	22 938	21 886	
	Chiffres d'affaires nets *	EJ	101 625	EK	101 625	106 269	
	Production stockée *						
	Production immobilisée *						
	Subventions et exploitation				525 000	525 000	
	Reprises sur amortissements et provisions transferts de charges * (19)				4 332	1 065	
	Autres produits (14)(15)						
	total des produits d'exploitation (1-18)					IR	630 957
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises, y compris droits de douane *				99 502	103 691	
	Autres achats de stocks et immobilisations *						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements, y compris droits de douane *				29	410	
	Amortissements et provisions premières et approvisionnements *				(1 290)	1 002	
	Autres achats et charges externes (17)(18)(19)				96 684	95 357	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				1 546	1 616	
	Services et traitements *				81 807	88 354	
	Charges sociales (20)				45 487	41 201	
	Dotations aux amortissements *				8 952	8 952	
		Dotations aux provisions					
Sauf déduction de dotations aux provisions *							
	Provisions et charges - dotations aux provisions						
Autres charges (21)				304 622	311 591		
total des charges d'exploitation (2-11)					II	637 339	652 174
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					III	(6 382)	(19 841)
SPÉCIFIQUES	Bénéfice attribué ou perte transférée *			III			
	Perte ou bénéfice transféré *			III			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (22)						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (23)						
	Autres produits et produits assimilés (24)				2 340	4 807	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						
	Différences positives de change						
	Reprises sur cessions de valeurs mobilières de placement						
total des produits financiers (IV)					IV	2 340	4 807
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						
	Impôts et charges assimilés (25)				12	23	
	Différences négatives de change						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
total des charges financières (V)					V	12	23
2 RESULTAT FINANCIER (IV - V)					VI	2 327	4 783
3 RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II + III + IV + V - VI)					VI	(4 054)	(15 057)



Budgetaire de l'exercice		APAS-ONEMA		N°		
				Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	IIA	66	347		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	IIB				
	Impôts sur les ventes et impôts de consommation	IIC				
	Total des produits exceptionnels (*) (VII)	IID	66	347		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	III				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	IIIB				
	Déduction exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIIG				
	Total des charges exceptionnelles (*) (VIII)	IIII				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				IIII	66	347
Préparation des salaires aux résultats de l'entreprise (IX)				III		
Impôts sur les bénéfices (X)				IIIK		
TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VIII)				III	633 363	637 488
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				IIIM	637 351	652 198
5 BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				IIIN	(3 988)	(14 710)
RÉSULTAT	111 Dont produits nets perçus sur opérations à long terme	IIIO				
	121 Dont {	produits de locations immobilières	IIY			
		produits d'exploitation affectés à des exercices ultérieurs (à déduire au 31/12 en dessous)	IIG			
	131 Dont {	sur Bénéfices mobiliers	IIIP			
		sur Bénéfices immobiliers	IIIQ			
	141 Dont charges d'exploitation affectées à des exercices ultérieurs (à affiler au 31/12 en dessous)	IIH				
	151 Dont produits concernant les entreprises liées	IIJ				
	161 Dont intérêts concernant les entreprises liées	IIK				
	171 Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.P.)	IIIX				
	181 Dont transferts aux charges	AI				
	191 Dont contributions personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	211 Dont redevances pour concessions de brevets de licences (produits)	A3				
	221 Dont redevances pour concessions de brevets de licences (charges)	A4				
	231 Dont redevances et contributions					
	241 Dont redevances personnelles (non affectées) (36)					
	251 Dont obligations (37)					
	261 Affectation des produits et charges exceptionnels (Bénéfices ou charges) (à affiler au 31/12 en dessous)					
271 Affectation des produits et charges exceptionnels (Bénéfices ou charges) (à affiler au 31/12 en dessous)						
281 Affectation des produits et charges exceptionnels (Bénéfices ou charges) (à affiler au 31/12 en dessous)						
291 Affectation des produits et charges exceptionnels (Bénéfices ou charges) (à affiler au 31/12 en dessous)						
301 Affectation des produits et charges exceptionnels (Bénéfices ou charges) (à affiler au 31/12 en dessous)						





ASSOCIATION POUR L'ACTION SOCIALE À L'OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

ANNEXE DES ETATS FINANCIERS AU 31/12/2013

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exercice ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique (base 360 jours) ;

- Stocks de marchandises : ils sont évalués selon la méthode PEPS (Premier Entré Premier Sorti).



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Les dotations aux amortissements de l'année se montent à 8 951.65 € selon la méthode suivante :

- | | |
|--|--------------------|
| - logiciels : | 3 ans en linéaire |
| - matériel de transport (mobile home): | 10 ans en linéaire |
| - Matériel de bureau et informatique : | 3 ans en linéaire |

Stocks

Les places de cinéma, des parcs d'attractions, les bons mariages, les bons naissances, les billets coupe file et les bons d'achats départ à la retraite sont évalués à leur coût d'acquisition déduite faite des remises éventuelles.

Créances

Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. En 2012 le montant du poste était de 31 394.31, pour 2013 le montant est de 17 953.95.

Au titre de l'exercice 2013, une charge de 7 738.72 € TTC a été constatée concernant les honoraires du commissaire aux comptes.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Autre réserve

L'assemblée générale de mars 2008 a créé un compte de réserve au titre de la création de la commission développement (projet associatif). Une somme de 26 000 € a ainsi été affectée à cette réserve.

Pour 2013 le solde de cette réserve s'élève donc 13 889.63 € dont voici le détail.

Création de la réserve : 26 000 €

AG mars 2007 :	4 143.37 €
AG mars 2008 :	1 737.73 €
AG mars 2009 :	4 187.77 €
AG mars 2012 :	210.00 €
AG mars 2013 :	1 831.50 €
Solde réserve 2013 :	13 889.63 €



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Les activités sportives, les adhésions Activités artistiques et adhésions Bibliothèque

Ces activités sont essentiellement en décalage par rapport à l'année civile (du 01/09/N-1 au 31/08/N). Néanmoins, il a été constaté dans les comptes les prestations à verser aux membres au titre du 4^{ème} trimestre 2013, selon la même méthode que l'année précédente.